



Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
Société de Gestion de l'Energie de Manantali
Société d'Exploitation de Manantali et Félou

AVIS D'APPEL D'OFFRES LIMITE AUX PAYS MEMBRES DE L'OMVS

TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES FONDATIONS DEGRADEES DE QUATORZE (14) PYLONES SUR LIGNE HT ROSSO – NOUAKCHOTT.
N°AAO- 04-08-SEMAF SA/2022

1. Dans le cadre de ses activités, la Direction Générale de la Société de d'Exploitation de Manantali et Félou (SEMAF SA) lance un appel d'offres ouvert pour les **travaux de Consolidation des fondations dégradées de quatorze (14) Pylônes sur ligne HT Rosso – Nouakchott**
2. La SEMAF SA sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux ci-après : **Travaux de Consolidation des Fondations Dégradées de Quatorze (14) Pylônes sur ligne HT Rosso – Nouakchott**
3. Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le manuel de procédures de la SEMAF, et ouvert à tous les candidats éligibles de l'OMVS.
5. Les exigences en matière de qualifications sont :
Moyens financiers :
 - ✓ Les soumissionnaires devront justifier d'une expérience générale de construction en tant qu'entreprise principale au moins de dix (10) années (2017 à 2022) et d'une expérience spécifique dans la réalisation des travaux similaires au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020 et 2021) avec une valeur minimale de **cent cinquante millions (150 000 000) FCFA**.
 - ✓ Une attestation de capacité financière ou d'une ligne de crédit d'un montant de **soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA**.
 - ✓ Le chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux de construction requis de la part du soumissionnaire au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021) doit être au moins égal à **quatre cent millions (400 000 000) FCFA**. Pour ce faire, le soumissionnaire devra fournir les bilans certifiés des trois (3) exercices concernés (2019, 2020, 2021) par un cabinet d'expertise comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'organe habilité et donner la liste des travaux en cours.
- Moyens humains et matériels (Cf. DAO Annexe A Section II, Critères de qualification)**
6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Cellule de Passation des Marchés, sise à Manantali à l'adresse ci-après : Tél : .00 223 21 70 10

03, Fax : 00 223 21 70 10 02. Courriel : cpm@semaf-sogem.net et faire copie à dmg@semaf-sogem.net tous les jours ouvrables de 08heures à 16 heures 30 minutes (U.T.C).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande via l'adresse mail mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50.000) FCFA** ou l'équivalent en **MRU**. Le paiement se fera par virement bancaire sur demande du candidat des coordonnées bancaires à l'adresse mail suivante : cpm@semaf-sogem.net.
8. Un exemplaire du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en version électronique sera disponible et peut être consulté gratuitement par les candidats qui le souhaitent à l'adresse susmentionnée.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **soumission@semaf-sogem.net** au plus tard le **jeudi 05 janvier 2023 à 10 heures 00 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 - **NB : L'offre doit être sécurisée et le soumissionnaire doit envoyer dix-minutes avant l'heure d'ouverture le code d'accès. Une offre électronique qui n'est pas sécurisée entraine le rejet de l'offre. Les offres physiques doivent aussi être transmises via DHL ou tout autre support approprié à l'adresse suivante : Direction générale de la SEMAF SA à Bamako à Hamdallaye ACI 2000, Immeuble Ibrahima Dolo, TEL : (+223) 20 21 54 48/66 74 36 25**
10. Les offres seront ouvertes en ligne en présence des représentants des candidats présents.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Six millions (6 000 000) Francs CFA ou l'équivalent en MRU**

Les garanties de soumission doivent émaner d'un organisme financier agréé par le ministère des Finances et elles devront rester valable vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

LE DIRECTEUR GENERAL

M. ABDOULAYE DIA